

Covid-19 : suppression des frais de dossier Parcoursup pour les candidats aux écoles du réseau France Agro³

Au regard des nombreuses conséquences – notamment économiques – provoquées par l'épidémie de COVID-19 et le confinement qui y est associé, la Fédération des 4 écoles d'ingénieurs, France Agro³, a pris la décision de rembourser, pour l'ensemble des candidats à l'entrée en 1^{re} année dans les écoles en septembre 2020, les habituels frais de dossier de 150 € appliqués lors de l'inscription sur la plateforme Parcoursup.

Une manière directe pour France Agro³ d'exprimer sa solidarité à l'égard des 2 000 familles de ces futures générations d'étudiants, et plus spécifiquement à celles issues du monde agricole auquel le réseau est particulièrement attaché et autour desquelles l'ensemble de la filière doit rester soudée.

A propos de France Agro³

Réseau majeur de l'Enseignement Supérieur Agricole français, avec 30% des ingénieurs agronomes diplômés en France, France Agro³ (ex-FESIA) a été fondé en 1984 et certaines de ses écoles membres ont plus de 100 ans d'existence.

France Agro³ fédère 4 écoles : l'**ESA** à Angers, l'**ISA - YNCREA Hauts de France** à Lille, l'**ISARA à Lyon et Avignon** et l'École d'Ingénieurs de **Purpan** à Toulouse. Fortes d'une longue expérience des problématiques agricoles, agroalimentaires et environnementales, les quatre écoles proposent aux jeunes, après le bac, cinq années de formation scientifique, professionnelle et également humaine.

Elles ont rejoint en 2019 la plateforme d'admissions Parcoursup pour permettre aux futurs bacheliers, en constituant un seul dossier d'admission, d'avoir accès aux quatre établissements du réseau.

Contact presse

contact@franceagro3.org